

**UN ASPECT  
DE LA  
POLITIQUE ANGLAISE  
(1066-1941)**

par  
Jean SAINTOYANT

Nouvelle édition  
À partir de celle de 1942

Éditions Saint-Remi  
– 2011 –

Éditions Saint-Remi  
BP 80 – 33310 CADILLAC  
[www.saint-remi.fr](http://www.saint-remi.fr)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT PROPOS</b> .....	5
<b>CHAPITRE PREMIER ANTÉCÉDENTS DE L'ANGLETERRE MODERNE DU I<sup>er</sup> AU XV<sup>ème</sup> SIÈCLE</b> .....	12
LOINTAINES ASCENDANCES DE LA MENTALITÉ ANGLO-SAXONNE.....	12
L'ANGLETERRE ÉVINÇÉE DU CONTINENT EUROPÉEN PAR LA FRANCE (1066-1558).....	15
<b>CHAPITRE II L'ANGLETERRE ENNEMIE DE LA COLONISATION EUROPÉENNE DU XV<sup>e</sup> AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE</b> .....	27
PRÉMISSSES DE LA POLITIQUE D'EXPANSION MARITIME DE L'ANGLETERRE (XVI ET XVII <sup>e</sup> SIÈCLES) .....	27
L'ANGLETERRE LIMITE LA COLONISATION NÉERLANDAISE.....	37
L'ANGLETERRE MÉDIATISE LE COMMERCE PORTUGAIS.....	44
L'ANGLETERRE DETRUIT L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS.....	48
L'ANGLETERRE RUINE LA COLONISATION ESPAGNOLE.....	81
POSITION OCCUPÉE PAR L'ANGLETERRE DANS LA COLONISATION ET LE COMMERCE EXTRA-EUROPEENS VERS 1830.....	90
<b>CHAPITRE III L'ANGLETERRE SURVEILLE L'EUROPE CONTINENTALE (1815 - 1900)</b> .....	97
L'ANGLETERRE PENDANT LA RESTAURATION 1815-1830.....	97
UN ASPECT DE LA POLITIQUE ANGLAISE : L'ANGLETERRE ET LE GOUVERNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE.....	104
L'ANGLETERRE ET LA RESTAURATION NAPOLEONIENNE .....	114
LE SPLENDIDE ISOLEMENT 1870-1900.....	123
SUR L'ANGLETERRE VERS 1900.....	143
<b>CHAPITRE IV L'ANGLETERRE ENNEMIE DES PUISSANCES CONTINENTALES</b> .....	148
DU <i>SPLENDID ISOLEMENT</i> A LA GRANDE GUERRE (1900-1914) .....	148
L'ANGLETERRE AGIT POUR NE PAS EMPÊCHER LA GUERRE D'ÉCLATER (26 JUILLET-4 AOÛT 1914).....	158
DE LA COLLABORATION ANGLAISE A L'ALLIANCE DURANT LES HOSTILITES.....	167
L'ANGLETERRE, LES INTERÊTS DE SON ALLIÉ FRANÇAIS ET LE TRAITÉ DE VERSAILLES.....	176
L'ANGLETERRE VEUT JETER LA FRANCE EN GUERRE CONTRE LA TURQUIE (1922).....	184
L'ANGLETERRE LANCE LA S. D. N. SUR L'ITALIE (1935).....	188
L'ANGLETERRE OBSTACLE A L'ÉVOLUTION EUROPÉENNE.....	204

DISCUSSION D'OPINIONS SUR LA 'MORALITE POLITIQUE DE L'ANGLETERRE. ....	220
SUR LA REALITE DE LA FORCE BRITANNIQUE.....	228
<b>QUE CONCLURE ? .....</b>	<b>235</b>
<b>ÉPILOGUE .....</b>	<b>239</b>

## AVANT PROPOS<sup>1</sup>

*J'ai entrepris, il y a bien des années, l'étude de la colonisation durant la première de ses époques, celle qui s'étendit du XVe siècle au début du XIXe et durant laquelle l'empire colonial de l'Angleterre s'édifia sur les ruines de ceux du Portugal, de la Hollande, de la France, de l'Espagne<sup>2</sup>. Dans la poursuite de ces études, j'ai rencontré constamment l'intrusion de la Grande-Bretagne dans l'existence des divers empires coloniaux, j'ai été incité par cette continuité à pénétrer assez avant dans sa politique internationale.*

*Dans les temps féodaux, les dynasties anglaises ont tenté de se saisir de la couronne de France ; durant les premiers siècles de l'époque moderne, l'oligarchie britannique a nié aux autres nations le droit à la mer et aux colonies ; ne pouvant le leur interdire effectivement, elle a, suivant les nations et sans souci des moyens, saisi ou détruit ce qu'elles créaient, dénaturé la possession de ce qu'elle ne pouvait leur enlever ; elle finit, grâce à la Révolution française qu'elle suscita, par ruiner les situations coloniales de toutes.*

*Durant le XIXe siècle, elle détint, sur les puissances chrétiennes, une prééminence qu'elle n'exerça que pour la satisfaction stricte, étroite, de ses intérêts, quels que fussent les troubles, les guerres intérieures que sa politique dut engendrer. Enfin, au XXe siècle, devenue un instrument du Judaïsme international et de son entreprise d'hégémonie affairiste sur le globe, la Grande-Bretagne a empêché de concevoir et de poursuivre l'évolution appelée par les besoins généraux de l'Europe, car en présence des grandes poussées économiques, « Faire l'Europe » fut et reste l'œuvre que ce siècle doit réussir*

---

<sup>1</sup> (NDE) : Nous nous sommes permis, pour une meilleure appréciation de ce texte assez étonnant, et très-instructif, et peu connu (les Français ignorent presque tout de l'Histoire de la *Perfide Albion*), de le rendre plus lisible, en soulignant les noms de lieux extra européens par des caractères en *italique*. Nous avons aussi choisi de mettre en petites majuscule les nom propres de personnes et celui des Traités ou des Convention (SDN, etc.) Nous espérons qu'ainsi la mémoire du lecteur les retiendra mieux.

<sup>2</sup> La partie de ces travaux qui traite de la Colonisation française (5 volumes) a été publiée de 1929 à 1932 ; celle qui concerne les colonisations des autres puissances, achevée en 1936, a vu sa publication arrêtée par les répercussions sur l'édition des difficultés croissantes dues aux événements.

à réaliser. L'Angleterre et les États-Unis, pour lesquels une Europe pacifiée, au travail, ne serait plus un marché sûr et pourrait être une force imbattable, n'ont jamais accepté que la désunion des peuples européens puisse trouver une fin : elle est nécessaire à la prospérité de leurs affaires. Les vainqueurs de 1918 peuvent mesurer aujourd'hui ce que coûte au monde d'avoir subi la volonté anglo-américaine, non pas seulement de reculer la résolution de ce problème, mais d'encombrer les voies pouvant conduire à sa fin.

Les faits sont connus par les historiens qui nous les présentent avec leurs circonstances de lieux, de temps, de situations politiques ; ils se montrent, en ce qui concerne la Grande-Bretagne, dépendant d'une méthode se confirmant par la répétition de ses propres agissements, dont chacun constitue pour elle une expérience et porte son enseignement. Il y avait intérêt à désenrober de la masse historique les origines, les directives, les moyens, la pérennité de cette méthode afin de ne plus permettre de douter de son existence, de sa continuité, de faire largement connaître sa malfaisance.

On discute, plutôt à tort qu'à raison, de l'utilité de l'histoire ; c'est à peu près aussi judicieux que si l'on mettait en doute l'utilité des formations spéciales préparant à chacune des carrières ou professions. Les plus grands acteurs de l'Histoire, eux, proclament la nécessité dans laquelle ils se sont constamment trouvés de se relier au passé. M. Clemenceau, au milieu des discussions souvent difficiles qui s'élevèrent entre les négociateurs lors du Congrès de la Paix (1959), écrivit :

« ...Chacun de nous vit dans le cadre de son histoire. Auguste Comte a dit que nous vivions des morts. C'est vrai, nous sommes environnés d'une histoire qui nous tient, qui nous pousse, qui nous jette en avant à des efforts nouveaux. Ni un Anglais, ni moi, ni personne au monde ne se déprendra, parce qu'il a contracté une alliance temporaire avec un pays étranger, de sa manière historique de voir et de penser... »<sup>1</sup>.

Cette constatation ne puise-t-elle pas une origine prééminente et probante dans la suite des relations franco-britanniques ? N'y a-t-il pas eu un synchronisme constaté entre les difficultés de politique extérieure survenant entre la France et l'Angleterre et les chutes de l'Ancien Régime, puis de

---

<sup>1</sup> A. Tardieu. La Paix, p. 105.

*Charles X, de Louis-Philippe, de la République modérée, du gouvernement de Poincaré, en 1924, voulant l'exécution du TRAITÉ DE VERSAILLES, de celui de LAVAL, en 1935, voulant éviter à la France une guerre contre l'Italie. Ces historiens ne signalent-ils pas la main de l'Angleterre dans toutes ces catastrophes françaises ? Et l'avènement du Front populaire, l'avilissement définitif des gouvernements français pris en remorque par celui de Londres n'achèvent-ils pas la démonstration de cette organisation d'intrusion dans les affaires françaises et de la nécessité d'en connaître les mobiles, les moyens et les actes. Il semble bien qu'en cette matière de connaissance historique, M. Jules Cambon, qui fut un grand serviteur de la France et qui contribua largement au lustre de la diplomatie, ait prononcé un jugement définitif :*

« Il faut qu'un homme d'État sache l'Histoire et au besoin qu'il sache l'oublier, mais pour s'offrir le luxe de l'oublier, encore faut-il la savoir. »

*Et la savoir c'est moins en connaître les détails que, pour chaque peuple, chaque nation, en posséder les caractères persistants et l'esprit. Encore faut-il aussi que les hommes auxquels sont confiées les destinées des États veuillent honnêtement éclairer les voies qui s'ouvrent devant eux et non pas s'y lancer sous la poussée d'intrigues occultes et en opposition avec le loyal exercice de leurs grandes charges.*

*Le présent Essai s'efforce de mettre en synthèse une suite suffisamment démonstrative des agissements de l'Angleterre depuis que la conquête normande l'a introduite dans la vie des puissances continentales. Il retrace les principes intangibles, les procédés inlassablement répétés à travers les siècles, qui marquèrent les relations de l'Angleterre avec les autres nations d'un caractère si définitif et impérieux que les conducteurs de leurs politiques étrangères ne pouvaient l'ignorer ou le négliger sans être certains d'aller au-devant de surprises fâcheuses et de déconvenues. Les faits sont ce qu'ils furent d'après les meilleurs historiens ; ce n'est pas à l'Histoire, mais à leurs propres auteurs qu'il faut s'en prendre, si très souvent ils marquèrent le mépris du droit international et même tout simplement de la droiture. Pour l'Angleterre « il n'y a ni amitiés ni inimitiés, il n'y a que des intérêts immuables », déclarait LORD PALMERSTON, qui fut chef de son*

*gouvernement de 1830 à 1851. C'était aux éventuels interlocuteurs de ce gouvernement à ne pas l'oublier.*

*Les agissements de la Grande-Bretagne procurèrent, depuis 1918, des étonnements, des incompréhensions, des fureurs à tous les peuples de l'Europe et certainement à nombre de leurs hommes d'État. Les fureurs étaient justifiées, les étonnements l'étaient moins, car les actes de cette puissance se reliaient si bien à ceux qui formaient la trame de sa politique depuis les temps lointains que leur connaissance, même sous une forme simplifiée, aurait tout au moins amené ces personnalités à ne faire fond sur des accords avec Albion qu'en s'entourant de précautions et de sécurités ; qu'elle les aurait incitées à méditer sur les difficultés qu'apportèrent constamment et que continuaient d'introduire dans les relations internationales, les intrusions de cet État qui n'a jamais l'intention de résoudre directement les questions en suspens concernant les autres nations mais, seulement et toujours, de leur permettre de durer afin de les exploiter pour ses seuls intérêts en divers moments.*

*La Maçonnerie n'est qu'un instrument forgé par l'Angleterre pour l'asservissement de notre malheureux pays. Ce fut elle qui injecta, dans le corps français, le venin qui le fit tomber en langueur, qui le frappa d'ataxie avant de surexciter les spasmes définitivement destructeurs de son armature. L'histoire de la Maçonnerie et celle de la Grande-Bretagne sont inséparables. Je réalisai la démonstration de cette connaissance en trois études :*

— « Une œuvre maçonnique en France aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. »

*qui expose la naissance de la Maçonnerie en Angleterre, la montre édifiée pour ruiner la royauté française et le catholicisme au profit de cette nation et s'acharnant, jusqu'au succès, à y conquérir le pouvoir sur le peuple et malgré lui.*

— « Agissements et moyens maçonniques en France de 1870 à 1940. »

*qui retrace comment cette Maçonnerie exerça le pouvoir possédé par vol et abus ; comment elle fit de la France son domaine, comment elle dénatura*



*l'esprit de ses Institutions et de son peuple pour l'abaisser plus sûrement à n'être que l'outil de sa politique, elle-même serve de directions étrangères.*

— Ce Troisième Essai montre que les événements actuels sont le couronnement d'agissements séculièrement perpétrés, que la Grande-Bretagne édifia son empire par tous les moyens, sans souci de morale, ni humaine, ni internationale, en suscitant des guerres entre les États, en troublant leurs vies intérieures, par tous les moyens accessibles à son argent. Dans tous les pays dont la force a effrayé l'Angleterre ou seulement pu se trouver sur son chemin, la guerre s'est abattue, la chute des régimes séculièrement acceptés est survenue. La Maçonnerie a été partout l'arme sournoise qui prépara les esprits aux guerres et aux révolutions, néfastes du point de vue national, et qui sut les faire éclater.

*Cet Essai fut terminé à la fin de 1936. Il me parut utile de le publier. Je le présentai à un grand éditeur parisien qui me le rendit avec cette mention :*

*« ...Cette étude très sérieuse et très documentée est évidemment intéressante, mais le vent est, peut-être à tort d'ailleurs, plutôt à une politique anglophile et cet ouvrage, bien que très objectif, aboutit à des conclusions nettement anglophobes. »*

*On ne saurait mieux dire qu'à l'époque, il fallait écrire pour la plus grande gloire d'Albion, qu'à cette date le peuple français était poussé dans le sillage anglais par une puissante organisation qui veillait à maintenir son opinion dans les faussetés, l'aveuglement et l'engourdissement permettant à ses mauvais bergers de l'entraîner où ils savaient qu'il ne voulait pas aller. Le gouvernement de la France était alors exercé par la Maçonnerie française totalement soumise à l'anglo-judaïsme ; il s'employait à appliquer des directives arrêtées par un Sanhédrin siégeant outre-Manche, formant un consortium judaïque révolutionnaire. Dans une Europe en gestation de grands changements, l'opinion française, sagement travaillée ; était acquise, une grosse part s'entend, à l'idée que l'accord le plus serré entre la France et la Grande-Bretagne était seul capable d'empêcher une nouvelle conflagration européenne. Les Français s'engluaient d'anglomanie, les uns par ignorance du passé, tous par oubli volontaire ou par incompréhension des événements les plus récents ; ils annihilèrent l'expérience que toutes les périodes de rapprochement avec Albion avaient été des phases durant lesquelles celle-ci*

*préparait quelque grande trahison des intérêts français et qui s'étaient terminées par des catastrophes pour notre pays. Une fois de plus, ils trouvaient commode de ne pas écouter ceux qui leur criaient de ne pas suivre leurs politiciens qui leur promettaient la paix en les conduisant à la guerre. Une majorité parlementaire, bargneuse et lamentablement composée, se dressait contre tout homme politique qui tentait de traiter les affaires du point de vue national. Probablement la publication d'ouvrages jetant le doute sur la loyauté et la solidité d'accords avec la Grande-Bretagne aurait été insuffisamment opérante ; il reste regrettable que les voix dissidentes, dont les événements devaient dépasser les prévisions les plus pessimistes, aient été trop fréquemment empêchées de se faire entendre. Maintenant l'inévitable désastre est survenu. Albion a, dans tous les ordres, exercé ses vilenies dans leurs formes basses et sanglantes. Nul ne peut plus douter que la subordination de la France à la politique et à l'influence britanniques n'ait été l'origine première de la catastrophe, autant par ses manœuvres d'avilissement de la gestion française en paix que par la basse compréhension de sa position d'alliée.*

*Nous sommes à la fin de 1941 ; la France, jetée dans la guerre sans être prête à combattre ni moralement, ni matériellement, ni militairement, s'est effondrée en un mois sous la première offensive de l'Allemagne. Nombre de contemporains estimaient depuis longtemps que l'une des plus lamentables voies choisies par la diplomatie républicaine était sa volonté systématique de conformer sa politique à celle de la Grande-Bretagne que tout le passé montrait édifiée sur l'abaissement de la France, de l'Europe même ; ils n'avaient pas voix au chapitre et ne pouvaient qu'assister, désespérés et impuissants, à l'évidente marche à la catastrophe que la conduite anglaise imposait aux affaires européennes. Combien d'autres, en revanche, vivaient dans l'admiration maçonniquement organisée d'Albion, qui, actuellement, ne veulent pas, malgré les faits, reconnaître combien une Alliance avec elle ne fut qu'une duperie volontairement subie par les politiciens français. Ceux-ci, aujourd'hui, se disent « gaullistes », c'est-à-dire partisans de la Grande-Bretagne, malgré sa trahison pendant le combat et le détressement de son allié désarmé. Il y a parmi eux, en outre de ceux qui ont subi la déformation maçonnique, la grande masse des gens qui regrettent le temps où en relations avec les politiciens tout-puissants, ils vivaient, à leurs basques, de l'exploitation de l'État et de l'émasculatation de*

*ses lois. Pour eux, la victoire de l'Angleterre serait le redressement de l'abject régime judéo-maçonnique des valets d'Albion : le retour des métèques et des sans-patrie au pouvoir dont ils redeviendraient, grandement oui petitement, les complices et les profiteurs ; tous couvrent d'un amour prétendu du pays, une vile mentalité, tous restent accessibles à la sournoise action des agents du Communisme et de la Secte, comptant sur leur abrutissement réalisé par plus d'un siècle de savante pénétration, pour faire circuler leurs bruits, bobards, mensonges destinés à entretenir l'esprit qui peut ménager le retour des hommes déchus.*

*Pour les combattre il faut armer les Français de France, de cœur, de volonté, les renforcer dans le bien-fondé de leur opinion anglophobe. Il y a trois ans, la masse française était chloroformée, tout était livré aux extravagances radicales ou socialistes. La démonstration est faite de la responsabilité des misérables politiciens qui exploitaient le pays ; il n'est plus discutable que ce fut en trahissant la France que les principaux d'entre eux conduisirent les autres, que ceux-ci les suivirent mus par les plus bas sentiments d'intérêts personnels : Puisse cet Essai contribuer à donner aux bons Français la confiance en eux-mêmes, le courage de dire à ceux de leurs compatriotes qui se sont sincèrement trompés, que tout homme, qu'il soit de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, pour ne citer que les plus grandes puissances, qui fait fond sur l'Angleterre dans les affaires concernant les intérêts de sa Patrie, agit en ignorant, ou en avili, ou en traître. Le malheur de la Patrie ordonne d'en finir avec les complaisances, les édulcorations et de donner aux gens et aux choses l'appellation qui les qualifie au plus juste.*

J. S.

Août 1941

## CHAPITRE PREMIER

### ANTÉCÉDENTS DE L'ANGLETERRE MODERNE DU I<sup>er</sup> AU XV<sup>ème</sup> SIÈCLE

LOINTAINES ASCENDANCES DE LA  
MENTALITÉ ANGLO-SAXONNE.

Les premiers *Celtes* ou *Gaëls* occupèrent l'île d'*Albion* par vagues successives environ mille ans avant Jésus-Christ ; des invasions postérieures les amenèrent se concentrer dans les montagnes du Nord, en Écosse, où leur langue fut usuelle jusqu'au XI<sup>o</sup> siècle de l'ère chrétienne et est encore parlée dans le peuple. Les *Bretons* parurent au I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ ; ils nommèrent le pays « *Britain* ». Un peu plus tard, débarquèrent les premiers *Pictes* ; enfin, environ cent ans avant Jésus-Christ, ils envahirent le Sud-Est où CÉSAR débarqua en 55 de ce même siècle, mais où il ne poursuivit que des opérations de répression et d'où il entra en Gaule. La conquête romaine fut reprise en 47 après JÉSUS-CHRIST et ne fut achevée qu'en 122. Alors fut édifié le *Mur d'Hadrien* limitant l'empire romain depuis la Solway jusqu'à l'embouchure de la Tyne (115 km.). Au sud de ce retranchement et jusqu'à la Manche, la région occupée fut partagée en quatre provinces formant un diocèse romain dépendant de la préfecture des Gaules, alors sise à Trèves.

Bien que cette occupation organisée eût duré trois siècles environ et édifié quelques cités, l'administration romaine fut surtout celle d'une marche couvrant militairement un flanc de l'Empire. La civilisation romaine se superposa à celle de la population indigène sans s'attacher ni à la pénétrer ni à la faire évoluer. Au IV<sup>e</sup> siècle, les invasions des *Pictes* et des *Scotts* éprouvèrent les forces d'occupation qui, au V<sup>e</sup> furent rappelées en Gaule pour faire face aux obligations croissantes de la défense de

l'Empire, assailli sur toutes ses immenses frontières par les hordes des Barbares.. (401-406.)

Déjà depuis plus d'un siècle, les *Saxons* et les *Angles*, venant des régions inférieures de l'Elbe et de l'Oder, répétaient leurs attaques sur les côtes orientales. Les ROMAINS les avaient repoussés, mais, eux partis, le champ leur resta libre. En 441-442, ils conquièrent l'Île et massacrèrent un grand nombre de ses habitants. A la fin de ce siècle, le territoire se trouva occupé par des *Celtes* et les *Scotts* au Nord, les *Pictes*, dans la région de la Solway, les *Angles* et les *Saxons* pour le reste jusqu'à la Manche, l'Ouest restant le refuge d'un autre groupe de *Celtes*. Le pays se partagea en une quantité de petites seigneuries, assez anarchiques. A la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, apparurent les *Danois* et les *Norvégiens* qui mirent plus d'un siècle à s'imposer. Leurs vaincus, les *Anglo-Saxons*, s'allièrent avec le DUC DE NORMANDIE ; leur roi, ETHELRED II, épousa la fille du DUC RICHARD et réussit à rétablir son autorité sur le Sud et l'Est de l'Angleterre.

Il eut pour successeur ÉDOUARD LE CONFESSEUR, à la mort duquel (5 janvier 1066), son beau-frère, HAROLD, s'empara de la couronne que, de son côté, le DUC DE NORMANDIE, GUILLAUME, convoitait. Ce dernier réussit à franchir la Manche, à débarquer à Hastings où il battit et tua HAROLD (octobre). Cette défaite et cette mort brisèrent toute résistance. GUILLAUME, devenu LE CONQUÉRANT, fut couronné, le 25 décembre, à Westminster, par l'archevêque d'York. Dorénavant, l'histoire de l'Angleterre allait être mêlée à celle de la France, en attendant de le devenir progressivement à celle des autres États européens.

Le *christianisme*, introduit au III<sup>e</sup> siècle, survécut au départ des légions, mais, séparé de Rome, de la France même, il se déforma au point qu'au VI<sup>e</sup> siècle, quand le pape GRÉGOIRE LE GRAND envoya un légat, AUGUSTIN, afin de rétablir son action sur ces peuples, celui-ci dut entreprendre une véritable rechristianisation. De son côté, l'occupation romaine, n'ayant été que militaire, la Romanité n'impressionna pas le pays de manière profonde et durable.

La race qui s'est formée sur le sol d'*Albion* est exclusivement issue de tous ces *Celtes, Pictes, Scotts, Angles, Saxons, Danois* et *Normands*, toutes *racés pillardes* pour lesquelles le sens du respect de la propriété d'autrui n'exista pas et chez lesquelles, par contre, fut très développé celui que cette propriété constituait une mine inépuisable de richesses variées offertes à ceux qui n'hésitaient pas à courir des risques pour s'en saisir.

Alors qu'en Gaule, en Italie, en Espagne même, les Barbares s'imposèrent à des populations nombreuses et de civilisation supérieure à la leur, d'organisation et d'administration consacrées par des siècles d'application, que leurs mœurs rudes, leurs mentalités frustes et violentes, en furent progressivement et fortement influencées, en Angleterre, des barbares dominèrent d'autres barbares et ne trouvèrent dans leurs vaincus rien qui les différenciât d'eux-mêmes ni quant à la morale des individus ni quant à celle des collectivités. Les *Normands*, prenant par la force la domination de cet amalgame, homogène quant à la barbarie, ne pouvaient être les auteurs d'une intéressante transformation de la moralité. Ils amenèrent avec eux certaines apparences de la civilisation en formation en Occident ; mais il suffit de rappeler qu'un siècle et demi avant leur victoire d'Hastings, ils vivaient encore en hordes pillardes désolant la France, hordes que le roi de France, CHARLES LE SIMPLE, fixa, de guerre lasse, en leur abandonnant la région de la *Basse-Seine*, pour se convaincre qu'ils ne pouvaient introduire dans les mœurs et les habitudes anglo-saxonnes des principes tempérant la croyance barbare au droit de s'emparer, suivant sa force, des biens d'autrui. Cette croyance se perpétua dans les générations successives ; elle fut leur mentalité originelle, foncière. L'Angleterre, en grandissant au milieu de l'enchevêtrement des relations internationales, de l'extension des champs d'activité, la traduisit tout naturellement en volonté d'accaparer ou de contrôler les diverses sources de profits exploitées par les hommes.

---

L'ANGLETERRE ÉVINCÉE  
DU CONTINENT EUROPÉEN PAR LA FRANCE  
(1066-1558).

Roi d'Angleterre, GUILLAUME n'en restait pas moins DUC DE NORMANDIE et, à ce titre, vassal du ROI DE FRANCE. Pour cette raison et d'autres de famille, il eut le sentiment que l'union de la Normandie et de l'Angleterre ne résisterait pas au temps. Il estima devoir prévoir, de son vivant, leur séparation. Il prit ses dispositions pour qu'à sa mort, la couronne d'Angleterre fût confiée à son fils cadet : GUILLAUME LE ROUX, et le duché de Normandie à son fils aîné, ROBERT COURTEHEUSE. Quand il mourut, en 1087, le royaume d'Angleterre fut, en effet, séparé de la Normandie, mais les seigneurs normands, que GUILLAUME lui-même avait munis de fiefs dans les pays conquis, n'acceptèrent pas de devenir les vassaux de deux suzerains. Sous leur pression, GUILLAUME LE ROUX<sup>1</sup> entreprit de dessaisir son frère ROBERT sans y réussir. Ce fut seulement son successeur, HENRI IER BEAUCLERC, troisième fils du CONQUÉRANT qui, ayant battu et pris son aîné à *Tinchebray* (1106), rétablit cette unité. Celle-ci créa une situation de mélanges d'intérêts insulaires et continentaux dont sortirent quatre siècles de guerre.

Le royaume de France, sous LOUIS LE GROS<sup>2</sup>, ne comprenait guère qu'une longue bande de territoire s'étendant depuis Amiens et Saint-Quentin, au Nord, jusqu'à Moulins au Sud et, d'Est en Ouest, de Sens à Dreux. Le fait qu'un grand vassal comme le DUC DE NORMANDIE était devenu roi d'Angleterre instituait au flanc de ce médiocre domaine un sérieux danger de submersion. HENRI IER BEAUCLERC<sup>3</sup> ayant négligé de rendre l'hommage au roi de France, celui-ci engagea contre lui des hostilités qui, avec des activités diverses, durèrent de 1109 à 1128. Finalement, l'hommage dû au ROI DE FRANCE fut rendu par le fils même du

---

<sup>1</sup> GUILLAUME LE ROUX, roi d'Angleterre (1087-1100).

<sup>2</sup> LOUIS VI LE GROS, roi de France (1108-1137).

<sup>3</sup> HENRI IER BEAUCLERC, roi d'Angleterre de 1100 à 1135.

ROI HENRI. Les deux cours n'en restèrent pas moins attentives à leurs progrès respectifs pour ce que ceux de l'une menaçaient directement et inévitablement la sécurité de l'autre. Il est inutile, pour notre objet, d'entrer dans le détail de la lutte anglo-française de ces siècles lointains ; il est toutefois nécessaire de rappeler les événements capitaux qui en remplirent les phases et ses étapes successives pour montrer sa continuité, le poids dont elle pesa sur la formation de l'unité du royaume et le temps dont elle en recula l'accomplissement.

La fille d'HENRI Ier, MATHILDE, veuve en premières noces de l'empereur d'Allemagne, HENRI V, et, pour ce, qualifiée d'Impératrice, épousa en secondes noces GEOFFROY V PLANTAGENET, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine. Cette union, origine de la dynastie angevine, étendit le territoire possédé sur le continent par la maison d'Angleterre depuis la Manche jusqu'au delà de la rive gauche de la Loire. De ce mariage naquit un fils qui devint ROI D'ANGLETERRE, en 1154, sous le nom HENRI II<sup>1</sup>. Ce prince, ayant épousé peu avant, ALIÉNOR, femme récemment divorcée du roi de France LOUIS VII<sup>2</sup>, en avait reçu la suzeraineté sur le *Poitou*, *l'Aunis*, *la Saintonge*, *l'Angoumois*, *l'Aquitaine* (Guyenne<sup>3</sup> et *Gascogne*), le Périgord, le *Quercy* et le *Limousin*. GEOFFROY, fils de cette union, devint DUC DE BRETAGNE en 1164. A cette date, l'Ouest de la France, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'aux Pyrénées occidentales en s'enfonçant dans l'intérieur jusqu'à couvrir une grande partie du Plateau central, appartenait au ROI D'ANGLETERRE. Une telle position ouvrait à sa dynastie de grands espoirs d'avenir sur le continent. Aucun prince de France, pas même le roi capétien, ne détenait d'aussi vastes territoires. La royauté française devait soit

---

<sup>1</sup> HENRI II (1154-1189).

<sup>2</sup> LOUIS VII, roi de France (1137-1180).

<sup>3</sup> (NDE) : *Guyenne* : on sait peut-être que ce mot de *Guyenne* (conservé aujourd'hui) provient de ce que les Anglais avaient peine à prononcer le mot *Aquitaine*.



s'attacher à la dessaisir, soit se résigner à en subir progressivement le poids. LOUIS VII compliqua cette situation en mariant sa fille au fils aîné du roi HENRI II pour des causes qui n'ont pas été conservées. Il permit ainsi à ce prince de concevoir l'éventualité, pour sa descendance, d'absorber le royaume capétien par droit héréditaire. Heureusement, la Couronne de France passa de mâle en mâle, légitimement qualifiés, pendant plus de deux siècles avant que sa dévolution posa son problème.

PHILIPPE-AUGUSTE<sup>1</sup>, qui succéda à LOUIS VII, sut user des difficultés constantes subies par le ROI D'ANGLETERRE en quelques points de ses vastes États pour lui enlever, en 1203-1204, la *Normandie*, le *Maine*, la *Touraine* et l'*Anjou*. La grande unité anglaise d'Écosse aux Pyrénées fut rompue dans son centre ; elle perdit sa position sur la Manche et ne put se relier à l'Aquitaine que par Bordeaux et Bayonne. L'Angleterre ne voulut pas rester sur cette défaite, elle s'allia à l'empereur d'Allemagne OTHON. PHILIPPE-AUGUSTE battit cette coalition à Bouvines (1214). Cette défaite s'ajouta à des difficultés intérieures pour soulever, en Angleterre, la noblesse contre son roi JEAN SANS TERRE<sup>2</sup>, qui dut octroyer à ses barons la *Grande Charte* (1214), fondement du *régime parlementaire* de cette nation. Le roi fut cependant déchu du trône et le désordre de sa succession permit au fils de PHILIPPE-AUGUSTE, le prince LOUIS DE FRANCE, futur LOUIS VIII, de se saisir, pour un court moment, de cette couronne (1216-1217).

Devenu roi de France, LOUIS VIII<sup>3</sup> poursuivit l'œuvre de son père ; il chassa la dynastie angevine de l'Aunis, d'une partie de la Saintonge et étendit son propre domaine jusqu'à La Rochelle et l'Océan. Sa mort prématurée plaça la France sous la Régence de BLANCHE DE CASTILLE<sup>4</sup>, nièce de JEAN SANS TERRE. Les Anglais crurent pouvoir profiter de cette situation pour s'allier à certains

---

<sup>1</sup> PHILIPPE II AUGUSTE, roi de France (1180-1223).

<sup>2</sup> JEAN-SANS-TERRE, roi d'Angleterre (1199-1216).

<sup>3</sup> LOUIS VIII (1223-1226).

<sup>4</sup> BLANCHE DE CASTILLE, mère de LOUIS IX (saint Louis), qui régna de 1226 à 1270.

vassaux turbulents de la Couronne de France ; ils ne réussirent qu'à se faire battre non loin d'Angers (1230). JEAN SANS TERRE tenta, quelques années plus tard, de reprendre la lutte. SAINT LOUIS le défit à Taillebourg (1242). A ce moment, la prédominance du Capétien sur l'Angevin permit à SAINT LOUIS d'accomplir sa première croisade sans que la paix fût troublée dans le royaume et d'imposer au roi d'Angleterre le *Traité de Paris* (Décembre 1259) qui ne lui laissait que l'*Aquitaine*, le *Limousin*, le *Périgord*, le *Quercy*, l'*Agenais* et le Sud de la *Saintonge*.

La position anglaise sur le continent fut ainsi d'autant plus amoindrie que la puissance capétienne s'était accrue de ce qu'elle avait perdu et que le déséquilibre existant entre elle, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, avait disparu. Cependant il restait aussi impossible pour les rois de France d'envisager un avenir de sécurité et de reconstitution de l'Ancienne Gaule avec un royaume d'Angleterre la menaçant par le Nord et par le Sud qu'il l'eût été à celle-ci d'admettre une province française dans le Sud de son île. Ces deux pays ne pouvaient que demeurer foncièrement hostiles malgré les Traités survenant entre leurs gouvernements. La paix de 1269 dura quelque trente ans pendant lesquels les populations maritimes des deux rives de la Manche continuèrent à se considérer en ennemies et à entretenir d'aigres relations parsemées de violences.

Fatiguées de celles-ci, le roi de France PHILIPPE LE BEL<sup>1</sup> cita devant lui le roi ÉDOUARD IER, qui se contenta de lui envoyer son frère. ÉDOUARD DE LANCASTRE. Le roi de France froissé ne passa aucun accord avec ce délégué ; il s'allia avec l'*Écosse* et se saisit de la *Guyenne* (1295). ÉDOUARD IER, de son côté, s'entendit avec le comte de *Flandre* et amena quelques troupes dans son comté (1297). PHILIPPE LE BEL s'était déjà emparé de Lille et de Bruges quand l'intervention du Pape, BONIFACE VIII, réussit à amener un accord entre les deux souverains PHILIPPE LE BEL

---

<sup>1</sup> PHILIPPE LE BEL (1285-1314) ; ÉDOUARD IER, roi d'Angleterre (1272-1307).

conserva ce qu'il avait conquis de la *Flandre*, mais pour ne pas restituer la Guyenne au roi d'Angleterre, il maria sa fille ISABELLE à son fils aîné, le futur ÉDOUARD II, et la lui donna en dot. Cet arrangement, qui peut-être au moment parut judicieux, ajouta aux possibilités pour la dynastie anglaise de revendiquer le trône même de France. Les politiques des deux pays se trouvèrent de nouveau mises en opposition pour une durée indéterminée. La France, devenue l'alliée de l'*Écosse*, allait le rester jusqu'à ce que celle-ci eût été définitivement médiatisée par l'Angleterre ; celle-ci, alliée des seigneurs de *Flandre*, auxquels commençaient à la joindre des intérêts économiques et aussi des Empereurs d'Allemagne, ne devait plus cesser durant les siècles de chercher dans les forces de cet Empire le contre-poids à celles de la France.

Après cet accord, la lutte qui se poursuivait, interminable entre l'Angleterre et l'*Écosse*, offrit au roi de France des occasions d'aider cette dernière contre son ennemi d'hier et de demain avec lequel des litiges de limites, de violences entre marins étaient de tous les jours. L'aigreur dans leurs relations ne cessa de 1300 à 1324, année où CHARLES IV<sup>1</sup> conduisit en *Gascogne* des opérations heureuses qui enfermèrent les Anglais dans Bordeaux, Bayonne et Saint-Sever. ÉDOUARD II, déjà malheureux en *Écosse* et en *Irlande*, acheva d'être déconsidéré ; il fut déposé (1327). Son fils ÉDOUARD III venait de recevoir la Couronne quand mourut CHARLES LE BEL sans héritier direct (1328). Trois princes réclamèrent le trône de France : PHILIPPE D'ÉVREUX, mari d'une fille de LOUIS X, fils aîné de PHILIPPE LE BEL ; ÉDOUARD III d'Angleterre, fils d'une fille de PHILIPPE LE BEL, enfin PHILIPPE DE VALOIS, fils de CHARLES DE VALOIS, frère de PHILIPPE LE BEL et petit-fils de PHILIPPE LE HARDI. Ce fut à cette occasion qu'en France un *Conseil de Barons* décida que la couronne serait transmise de mâle en mâle, par ordre de primogéniture et que les descendants des rois par les filles seraient écartés de l'ordre

---

<sup>1</sup> CHARLES IV LE BEL, roi de France de 1322 à 1328 ; Édouard Ier, roi d'Angleterre de 1307 à 1327 ; Édouard III, son successeur, de 1327 à 1377.

successoral. PHILIPPE DE VALOIS devint PHILIPPE VI, roi de France (1328-1350). Bien que sa mère, la REINE ISABELLE, eût tenté de créer une agitation en faveur de l'attribution de cette couronne à son fils ÉDOUARD III, celui-ci parut accepter le jugement du *Conseil des Barons*. Il était trop fortement accaparé par la guerre contre l'*Écosse* et par des difficultés intérieures, pour s'engager dans une revendication à main armée contre le nouveau roi de France. Il lui prêta hommage en 1329.

Il n'en restait pas moins que les intérêts territoriaux et les compétitions dynastiques éloignaient les deux cours l'une de l'autre. Une cause économique avait, en outre, grandi depuis quelques décades, créant entre les deux nations une origine nouvelle de différends aussi grave que ces deux plus anciennes. L'Angleterre était devenue, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, un grand pays d'élevage. Elle produisait la laine en grandes quantités, mais, trop peu munie d'artisans pour la travailler, elle avait trouvé dans les Flamands, à portée de ses côtes, les corporations habiles qui transformaient sa laine en étoffes et achevaient, par leurs industries, le cycle commencé par sa production. Les deux pays, Angleterre et *Flandre*, mêlaient leurs activités et contribuaient chacune à la fortune de l'autre. Les commerçants flamands étaient admis dans la *Hanse de Londres*, qui s'employait à écouler leurs draps par la *Hanse des ports germaniques*. L'éventualité de voir la *Flandre* tomber entre les mains du roi de France soulevait l'inquiétude du roi d'Angleterre, de sa noblesse, de son négoce. La royauté française pesait déjà sur la *Flandre* et tendait à la médiatiser. Le comte de *Flandre*, en différend avec ses bourgeois, ayant fait appel à son roi, celui-ci battit les Flamands à Cassel (1328). L'activité du travail et des affaires, aussi bien en Angleterre qu'en *Flandre*, fut troublée. La tension entre les deux rois de France et d'Angleterre alla s'aggravant. En 1337, ÉDOUARD III interdit l'exportation des laines afin d'arrêter les tissages flamands et, en même temps, prit le titre de roi de France qu'il avait revendiqué naguère. Ces décisions furent la cause

occasionnelle d'une guerre que rendaient inévitable d'anciennes divergences permanentes et non solubles autrement que par les armes, qui grandissaient in *Guyenne* et en *Écosse* depuis longtemps et accroissaient l'humeur que ressentait le roi d'Angleterre d'être le vassal de son cousin de France.

Alors s'ouvrit, dans cette lutte qui durait depuis plus de deux cents ans, la période dite de « **La Guerre de Cent Ans** », au cours de laquelle la Couronne d'Angleterre fut, par deux fois, sur le point d'anéantir celle de France. Après ses victoires de l'Écluse (1340), Crécy (1346), la prise de Calais (1347), Poitiers (1356), EDOUARD III, tenant prisonnier le roi de France, JEAN LE BON (1350-1364), lui fit signer la *Paix de Brétigny* (1360). Le vainqueur renonçait à ses prétentions sur la Couronne de France, recevait une énorme rançon pour rendre la liberté au roi, gardait Calais et redevenait maître de *la Saintonge, l'Aunis, le Périgord, le Limousin, l'Angoumois...* Puis, ce fut la période où la France se releva sous l'habile direction de son roi CHARLES V (1364-1380) et grâce aux belles opérations de guerre de DUGUESCLIN<sup>1</sup>. A la fin de ce redressement, dont les deux auteurs moururent presque simultanément (1380), les Anglais avaient perdu leurs acquisitions du Traité de Brétigny ; ils étaient rejetés au delà de la rive gauche de la Garonne ; ils ne tenaient plus que le littoral de l'Océan, de Bordeaux à Bayonne. En dehors de cette province, ils n'occupaient plus en France que Brest, Cherbourg et Calais.

Malheureusement pour la France, CHARLES V laissa le trône à son fils CHARLES VI (1380-1422), mineur, dont la tutelle fut exercée conjointement par les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, qui firent de l'État le champ de leurs

---

<sup>1</sup> (NDE) : BERTRAND DUGUESCLIN, ou DUGUESCLIN (environ 1320-1380) ; connétable, type du parfait chevalier ; il fut mis à la tête par CHARLES V LE SAGE, des *Grandes Compagnies*, durant la Guerre de Cent Ans contre la Anglais ; il les mena hors de France jusqu'en Castille, où son art de la guerre est conservé dans les souvenirs.

rivalités et l'exploitèrent pour leurs intérêts. La folie du roi, qui se déclara en 1392, vint aggraver cette situation en le mettant hors d'état de diriger lui-même le royaume et de mettre fin aux déchirements intérieurs qui le désarmaient devant l'ennemi. Le roi d'Angleterre, HENRI V (1413-1422), comprit tout ce qu'un tel désarroi lui offrait de possibilités. Servi par la démence du roi de France, par la trahison de sa femme, la reine ISABEAU, par son alliance avec le DUC DE BOURGOGNE, il fit signer au roi dément le Traité de Troyes (1420). En exécution de cet acte, HENRI V entra dans Paris, épousa CATHERINE DE FRANCE, fille de CHARLES VI, devint Régent de France, avec succession au trône à la mort de son beau-père.

HENRI V mourut le 31 août 1422, laissant de ce mariage un fils de huit mois qui, à la mort de CHARLES VI (1er octobre), fut proclamé HENRI VI, roi de France et d'Angleterre<sup>1</sup>. Ses oncles, les ducs de BEDFORT et de GLOUCESTER, furent les régents, le premier à Paris, le second à Londres.

Le fils de CHARLES VI, ainsi dessaisi de la Couronne et ironiquement appelé le « ROI DE BOURGES », se fit cependant reconnaître pour roi de France à Poitiers et devint CHARLES VII (1422-1469). Son autorité subsistait sur deux groupements territoriaux, *l'Orléanais*, *le Maine*, *l'Anjou*, *le Berry*, *le Poitou*, d'une part, *l'Auvergne*, *le Dauphiné* et *le Languedoc*, d'autre part, séparés par *la Bourgogne*, *le Limousin* et *l'Angoumois* qui, avec le reste de la France obéissaient aux ennemis. En face du roi étranger, CHARLES VII représentait le principe légitime de l'attribution héréditaire de la Couronne ; il s'appuyait sur sa séculaire alliance avec la *Foi catholique*. L'Anglais comprit la puissance de ces fondations du pouvoir de son adversaire malheureux ; il lança

---

<sup>1</sup> De cette date, le roi d'Angleterre prit ce titre dans les actes passés avec la France, le véritable roi de France n'y étant qualifié que de roi très-chrétien. La royauté française ne s'attacha pas à faire disparaître cette appellation dont la vanité était extravagante, elle la traita par un silence dédaigneux, même dans les traités qu'elle signait en maîtresse. Ce fut le Premier Consul qui la fit supprimer lors du traité d'Amiens en 1802.

contre lui le bruit de l'illégitimité de sa naissance, auquel l'inconduite de sa mère, la reine ISABEAU DE BAVIÈRE, pouvait donner quelque vraisemblance. On sait comment JEANNE D'ARC, *envoyée de Dieu*, galvanisa les énergies françaises et ouvrit la phase de la libération du sol. JEANNE, avec une prescience qui ne pouvait être que *d'essence divine*, s'appuya sur les deux grands principes qui faisaient la force de la dynastie capétienne. Elle anéantit l'accusation portée contre la filiation du roi ; elle décida que le premier acte qu'il devait accomplir était de se faire sacrer où l'avaient été ses pères. Par la reprise d'Orléans, la victoire de Patay, elle le conduisit à Reims où il reçut les onctions traditionnelles. On sait qu'à partir de cette triomphale journée, le caractère sombre et indécis de CHARLES VII rendit quelque influence au parti qui faisait opposition à JEANNE. Les efforts militaires de celle-ci furent discutés et insuffisamment soutenus. Elle échoua devant Paris, fut prise devant Compiègne (23 mai 1430) par les archers de JEAN DE LUXEMBOURG, vassal du DUC DE BOURGOGNE. Les Anglais auraient pu se satisfaire de savoir JEANNE hors d'état de poursuivre la lutte contre eux ; ils voulurent la tenir, pour la faire souffrir et périr. Ils trouvèrent en JEAN DE LUXEMBOURG un geôlier achetable qui, malgré l'avis de son suzerain, leur vendit JEANNE pour six mille livres. Ils la conduisirent au bûcher par un procès qui reste une des tares probantes de leur histoire dont leurs palinodies du XX<sup>e</sup> siècle ne firent que mieux ressortir l'iniquité et l'horreur.

Après JEANNE, le sort de l'envahisseur fut scellé. La réconciliation de CHARLES VII et du DUC DE BOURGOGNE à Arras (1435), les défaites anglaises de Formigny (1451), de Castillon (1453), les Trêves de Bordeaux et de Bayonne (1453) achevèrent de jeter les Anglais hors de France où ils ne conservèrent que Calais.

HENRI VI mourut l'année même de ces défaites. Celles-ci furent une cause déterminante de la guerre civile, dite des *Deux Roses*, qui ensanglanta l'Angleterre pendant plus de trente ans et la

mit hors d'état de reprendre d'importantes opérations militaires sur le continent.

CHARLES VIII, roi de France, voulant s'enfoncer dans les affaires d'Italie, décida de traiter avec l'Angleterre qui paraissait toujours désireuse de reparaitre en Normandie et en Guyenne. Par le TRAITÉ D'ÉTAPLES (13 décembre 1492), le roi d'Angleterre accepta de renoncer à ses visées en échange d'un versement de 740.000 couronnes d'or. Malgré ce Traité, cet État ne cessa pas tout à coup de se désintéresser de ses anciennes provinces continentales. Ce fut au cours d'opérations malheureuses qu'il engagea dans le Nord de la France, qu'il se vit enlever Calais, par un coup de hardiesse du DUC DE GUISE (1558), perte de laquelle date son véritable renoncement à acquérir une situation territoriale en Europe occidentale.

En se rendant maître de l'Angleterre, GUILLAUME LE CONQUÉRANT avait put paraître y transporter le centre de gravité de sa puissance, en réalité et irrémédiablement, vu l'enchevêtrement des suzerainetés et des vassalités, il jeta l'Angleterre, jusqu'alors sans rôle européen, dans la vie du continent où très rapidement elle se trouva en situation d'y tenir une place de premier plan. Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, elle occupait la moitié de la France baignée par la Manche et l'Atlantique ; la dynastie capétienne ne commandait que sur un territoire bien moins étendu ; l'Espagne était encore sous la domination arabe, l'Angleterre était la plus forte puissance territoriale de l'Europe occidentale. Dynastie angevine, dynastie capétienne furent poussées l'une contre l'autre comme par une force de la nature. Si le détail des événements permet de trouver ici une faute de l'une, là une faute de l'autre, il reste dominé par cette obligation inexorable que subit chacune d'elles d'anéantir l'opposition de l'autre à la nécessité de ses projets nationaux.

Pendant quatre siècles, ce règlement pesa sur l'évolution des deux nations. Durant les trois premiers, la France, si l'on exempte



les bassins du Rhône et de la Saône et du Languedoc, fut foulée dans tous les sens par les hommes d'armes de l'Angleterre, par ses bandes de pillards, soumise aux exigences de ses seigneurs. Les villes, les villages mêmes s'entourèrent de murailles, afin de se fermer rapidement en cas de danger. Pendant ces siècles, en France, marins du littoral qui furent en lutte constante avec ceux de l'autre rive de la Manche, habitants des villes et des champs de France eurent un ennemi : l'*Anglais* ; en Angleterre, les rois et les seigneurs multiplièrent les levées d'hommes et d'argent, pressurèrent les populations en invoquant la lutte contre un ennemi permanent, le Français. L'hostilité entre les deux peuples, si fortement et si longuement justifiée, s'installa, s'ancra profondément ; elle devint un *sentiment inné* comme celui de la famille, de la ville natale, de la patrie, comme la crainte des catastrophes déchaînées par les éléments.

La lutte avait été trop persévérante, trop âpre, les espoirs anglais avaient été trop fréquemment appuyés d'événements paraissant les réaliser ; la France avait été trop près de la submersion totale pour que ce sentiment s'affaiblît chez les peuples, pour que la confiance puisse s'établir sincèrement entre leurs gouvernements. Encore eût-il fallu qu'aucun autre champ d'hostilité ne s'ouvrit dans lequel les deux puissances poursuivirent leur lutte par d'autres moyens, pour de nouvelles causes.

De cette défaite totale, il resta dans la collectivité anglaise la crainte des guerres sur le continent. La reine Marie (1553-1558) perdit l'affection de son peuple lorsque, par son mariage avec Philippe II d'Espagne, elle fit apparaître la possibilité d'être mêlée à de nouvelles hostilités contre la France. Il lui resta cependant une volonté enracinée d'opposition au rattachement de la *Flandre* à une grande puissance Continentale, politique d'origine économique, qui se confirma en même temps que cette province devint davantage l'usine de transformation des laines d'Angleterre. La REINE ELISABETH (1558- 1603) recueillit ces sentiments ; elle ne s'acharna pas à poursuivre la politique de

possessions directes sur le continent ; mais, sans renoncer à y défendre les intérêts anglais, elle montra la mer à son peuple. Il y a entre ce renoncement obligé à la terre européenne et le choix de cette directive une relation de cause à effet qui doit être placée à son rang parmi les origines de la politique de l'Angleterre moderne.